



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E121864

VALABLE JUSQU'AU

15/12/2026

ÉDITÉ LE

22/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/02/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 10 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2014B00446

Siret : 800 786 097 00025

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 50 02671/

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 21443022104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 21443022104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : NEFTY

3 RUE DES BRUYERES
ZA LES CHAMPS MORIN
35360 BOISGERVILLY

Téléphone : 02 99 61 31 51

Portable : 06 73 06 03 14

Site Internet : <http://www.nefty.fr>

E-mail : contact@nefty.fr

Responsabilité légale :

APPERE CORENTIN CO-GÉRANT / DELISLE PIERRE CO-GÉRANT / GLANDAIS ERIC CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/11/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/11/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/11/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	07/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	07/05/2026

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.